



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 AVRIL 2022

DÉLIBÉRATION N°DEL2022-053

Présentation du Bilan Mobilité - Approbation des orientations de la stratégie mobilité (Transition Écologique)

8.7

Rapporteur : Nelson FONSECA

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	34
Nombre de pouvoirs	5
Votants	39

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 1er avril 2022, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Aissa HIRTI, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Josette PHILIPPE, Jacques ALIM, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMENIN, Pascal ROSSION, Cherif DERBALI, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Talal ABDELKADER donne procuration à Christine PICARD, Hélène BARBE donne procuration à Silvia COUSIN, Arnaud DAUTREY donne procuration à Ratko KLISURA, Lucie BROTIN donne procuration à Yucel KISA, Amber NIAZ donne procuration à Sophie WILLEMENIN

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Yucel KISA

Par délibération n°2018-172 du 02 octobre 2018, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux approuvait l'opération proposée dans le cadre du programme Interreg, dont la ville est lauréate, ainsi que son plan de financement prévisionnel. Ce projet visait à favoriser le déploiement d'offres de transport durables et/ou partagées avec une notion d'équipe pilote de villes européennes permettant l'adoption de méthodes et de solutions concrètes sur le reste du territoire européen.

Le contrat de partenariat de projet signé le 25 février 2019 avec les 15 autres partenaires du programme prévoyait notamment un budget de 296 300 € pour la Ville de Dreux, subventionné à 60% par le programme Interreg jusqu'au 30 juin 2022 pour le déploiement de stations de mobilité électriques partagées, appelées eHUBS.

En parallèle, une stratégie mobilité avait été mise en œuvre autour de 3 axes :

1. Infrastructures : déployer des aménagements permettant de sécuriser les déplacements à pied et à vélo
2. Services : offrir des solutions de mobilité permettant de diminuer le recours à la voiture individuelle
3. Accompagnement au changement : mener un travail global sur l'évolution des pratiques de mobilité des citoyens au travers d'actions de sensibilisation et de communication.

En prévision de la fin du programme Interreg mi-2022 et de l'arrêt des subventions, un bilan de la politique mobilité menée par la Ville depuis 2019 a été élaboré, présentant :

1. Le bilan du déploiement des aménagements cyclables
2. Un état des lieux de l'utilisation des services de mobilités partagées installées début 2021 (vélos électriques en libre-service et voitures électriques en autopartage)
3. Propositions d'orientations et plan d'action pour 2022

Vu l'avis favorable à l'unanimité (6 pour – 1 abstention) de la commission Transition écologique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Nelson FONSECA,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Prend acte du Bilan Mobilité présenté par Monsieur Fonseca
- Approuve les orientations de la stratégie mobilités

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le 08 AVR 2022

Et affichage le 11 AVR 2022



Le Maire,
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET

